

N°936

du 29
JULLET
2016

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE THERMOMETRE DE L'HORREUR

S'il existait un thermomètre de l'horreur et de la barbarie, le martyr du père Jacques Hamel égorgé alors qu'il exerçait son ministère dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray devrait y figurer dans la plus haute des évaluations.

En s'attaquant à la religion catholique les terroristes de Daesh s'en prennent non seulement à toutes les religions mais aussi à la démocratie qui repose sur la liberté d'expression et le respect de toutes les croyances et de toutes les pensées.

Le Togo a condamné l'agression terroriste contre une église à Rouen. A l'annonce de l'horreur, le Chef de l'Etat Le président togolais a tenu à condamner l'acte et à exprimer sa compassion à la France et aux familles des victimes.

Le président Faure Gnassingbé, qualifie «d'horreur» cette attaque contre une église sur le territoire français et a fait part de son «chagrin» et de sa «douleur» à l'annonce de l'attaque.

Les fanatiques qui arment la main des barbares sont des partisans d'une société totalitaire qui ne respecte pas la personne humaine et qui applique à tous ceux qui ne partagent pas son idéologie la peine de mort.

C'est dire qu'aucune compromission n'est possible avec ces fanatiques.

Aucune fièvre n'est acceptable sur le thermomètre de l'horreur. On ne se compromet pas avec le virus barbare.

Les sociétés démocratiques doivent proclamer et pratiquer sans concession leurs principes de tolérance et de respect mutuels. Elles ont sans doute péché en

(suite à la page 2)



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Consultations Afrique-Chine-USA pour la paix en Afrique

Mutualiser les efforts contre l'insécurité



P2 Distinctions

**Le plasticien Kobla Efui
Wonanu distingué à Ouaga**

P3 Afin de répondre aux normes
et standards internationaux

**Les données sur les juridictions
et établissements pénitentiaires
à remettre à niveau par l'autorité**

P3 Réformes de la justice togolaise, au-delà des milliards
de financement

**Regards critiques et propositions
du juge Sronvie Yaovi**

*«L'indépendance et l'impartialité ne dépend pas de la multiplication des programmes»

P4 Afin de satisfaire une demande de plus en plus croissante

**Une étude diagnostique
sur la filière soja livre
ses résultats**

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Twinkle, le premier satellite privé chasseur d'exoplanètes

Après la privatisation des satellites de télécommunications, du transport de fret et en attendant les vols habités à destination de la Station spatiale internationale, voici le projet Twinkle. Porté par l'Union européenne, il invite le secteur privé à s'intéresser à la commercialisation de données scientifiques qui concerneront l'étude des exoplanètes.

Il y a une dizaine d'années, la privatisation de l'espace était vue comme improbable. Seuls les États et la puissance publique apparaissent capables de financer le coût élevé de son accès et de son utilisation. Aujourd'hui, la situation a considérablement évolué. Aux États-Unis, la privatisation de l'accès à l'espace est une réalité (SpaceX, Orbital ATK) et de nombreux satellites de télécommunications sont opérés par des sociétés privées (SES, Eutelsat...).

À présent, une nouvelle étape est franchie par le projet de satellite Twinkle. Financé par l'Union européenne, il sollicite des fonds privés pour réaliser un nouveau télescope spatial chargé d'étudier les exoplanètes. Il est réalisé dans le cadre d'Exodata, un programme finançant jusqu'à la moitié du coût d'une nouvelle mission spatiale en vendant à l'international des données et du temps d'un satellite. Il pourrait ainsi devenir la première mission spatiale semi-commerciale.

L'idée est de vendre du temps d'observation à des tiers. Le concept peut paraître quelque peu saugrenu mais des "instituts de recherche et des universités qui n'ont pas accès aux technologies spatiales, par exemple en Amérique du Sud ou en Asie du Sud-Est, sont très intéressés par notre projet", souligne Jonathan Tennyson, coordinateur d'Exodata.

Twinkle est dédié à l'exobiologie

En effet, les études de marché conduites par le projet ont montré un intérêt particulier pour l'utilisation momentanée d'un satellite. Il s'agirait donc de vendre une tranche de temps "couvrant par exemple quelques orbites du satellite autour de la Terre, chacune durant environ 90 minutes". L'acheteur pourra alors définir les données qui l'intéressent parmi celles que génère le satellite. Pour que le projet avance, "nous cherchons maintenant à ce que les acheteurs potentiels s'engagent par écrit à acquérir des données et du temps de Twinkle. Nous avons pour cela engagé deux directeurs du développement commercial, qui parcourront le monde afin de convaincre nos clients potentiels", poursuit M. Tennyson.

Malgré cette initiative commerciale, Twinkle est avant tout un projet scientifique d'étude de la composition chimique et de l'habitabilité d'exoplanètes. Le satellite embarque un télescope doté d'un miroir primaire de 50 centimètres de diamètre et de deux spectromètres. Pour les scientifiques qui portent le projet, Twinkle devrait fournir des spectres de 100 à 150 Jupiters chaudes. Actuellement, "nous ne savons presque rien de ces planètes au-delà de leur masse, de leur taille et de la distance de leur étoile. Donc, Twinkle nous renseignera sur leur composition et sur la façon dont elles ont évolué dans le temps", déclare Enzo Pascale, de l'université de Cardiff, responsable scientifique des instruments de la mission.

Des instruments dérivés d'Exomars 2016 et du futur télescope spatial JWST

Pour réduire les coûts sans restreindre le retour scientifique, le satellite n'utilisera que des technologies éprouvées. "Le coût de Twinkle sera bien inférieur à celui d'une mission financée par le secteur public." Le satellite sera construit par la société SSTL (Surrey Satellite Technology Ltd) à partir d'une plateforme utilisée pour des satellites d'observation de la Terre. D'une durée de vie d'au moins trois ans, il embarquera une charge utile d'une centaine de kilogrammes composée de deux spectromètres. Son télescope sera dérivé du Palcam4 dédié à l'observation de la Terre et la conception du spectromètre infrarouge s'inspirera du Miri installé dans le futur JWST (James Webb Space Telescope). Le spectromètre Elvis, qui fonctionnera dans le visible et le proche infrarouge, sera une version modifiée d'Uvis, présent à bord de l'orbiteur TGO de la mission ExoMars 2016.

Twinkle sera dimensionné pour observer les superterres ou des géantes gazeuses orbitant près de leur étoile. Ses instruments pourront détecter de nombreux composés dans l'atmosphère de Jupiter chaudes: vapeur d'eau, dioxyde de carbone, méthane, ammoniac, cyanure d'hydrogène, hydrogène sulfuré, ainsi que des composés métalliques exotiques tels que le dioxyde de titane, le dioxyde de silicium et le vanadium. Quant au spectromètre Elvis, il surveillera la variabilité lumineuse des étoiles et détectera des signes d'une couverture nuageuse dans l'atmosphère des planètes.

Enfin, même si Twinkle ne pourra pas spectrographier des petites planètes dans les zones habitables, donc loin de leur étoile, il pourrait néanmoins signaler des cibles potentiellement intéressantes pour une étude plus approfondie. Si le financement privé suit, le satellite sera lancé dans trois ans.

Distinctions

Le plasticien Kobra Efui W onanu distingué à Ouaga

Il était temps. Le plasticien Kobra Efui W onanu alias Cham a reçu le 3ème Prix des Rencontres internationales de la Peinture de Ouagadougou (RIPO) qui ont eu lieu du 16 au 22 juillet dans la capitale burkinabé. Ce festival de promotion des arts avait fermé boutique depuis une dizaine, pour des raisons de financement, avant de reprendre en fanfare. Pour la présidente du festival madame Suzanne Songa-Ouédracgo, « les quatre éditions de perdues, représentent des années de lutte sans interruption pour tenter de tenir le pari de la pérennité et de la régularité ». « Il fut un moment où au ministère de la culture, les subventions allaient dans un seul



sens. Au lieu de financer des projets qui tiennent la route, les gens prenaient de l'argent pour financer

leurs copains. Et on a vécu cela pendant longtemps. C'est dix ans de trop, dix ans de perdu. Mais on va se battre pour qu'il n'y ait plus ce genre d'injustice ».

Plusieurs artistes africains étaient présents dont les Togolais, Sokey Edoh et Kobra Efui W onanu. Ce dernier connu sous le nom de Cham monte en puissance, après deux

expositions coup sur coup au premier trimestre de l'année 2016, Eldorado au Goethe Institut et une autre à la Délégation de l'Union Européenne de Lomé. C'est donc sans surprise qu'il a enlevé le 3ème Prix des RIPO.

WONANU Kobra Efui est né le 22 juin 1973 à Lomé. Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris et des Sciences de l'Information et de la Communication à Paris X - Nanterre, il regagne le Togo en 2005 en prenant CHAM pour nom d'artiste et en ramenant avec lui une nouvelle forme d'expression artistique, l'art numérique. Son œuvre figure dans de nombreuses collections au Togo et ailleurs. Il a participé à plusieurs expositions individuelles et collectives. Il est l'auteur de nombreuses publications et conférences sur les thématiques artistiques actuelles. A 42 ans, nous retrouvons un artiste dont l'art marque un cap.

Lucarne

Un libraire s'attaque à la vie privée d'une auteur

Dans une note aux accents conspirationnistes largement relayée, un libraire s'en est pris personnellement à l'écrivain Anaïs Jeanneret. Surprenante conception de la critique !

Vous avez sûrement déjà vu ces petits mots, plus ou moins critiques, de libraires, collés sur les couvertures de quelques-uns des livres exposés en vitrine. L'un a récemment fait parler de lui... Il s'agit d'une chronique assassine, écrite par le patron d'une librairie bayonnaise (Librairie de la rue en pente), à propos du dernier livre d'Anaïs Jeanneret, *Nos vies insoupçonnées* (Albin Michel), mais pas qu'à ce propos... Le libraire s'en prend vivement au livre, et plus déroutant, à la vie privée de l'auteur.

Il commence donc par la critique de ce roman sans préention, accusant Anaïs Jeanneret d'imiter le style de Marguerite Duras, de contrefaire les personnages de Françoise Sagan et de mettre «deci delà une touche de social pour faire peuple». Et pour conclure ce premier paragraphe lance un laconique «on n'y croit pas un instant». Soit. La critique est libre et même d'insinuer des soupçons de plagiat.

Mais le «critique» ne s'arrête pas là. Il prend à partie l'écrivain sur le plan... conjugal en estimant qu'elle doit son accueil au fait que son mari a le bras long : «Mais Anaïs Jeanneret a de la chance. Elle est l'épouse de Vincent Ballaré, le fossyeur de l'esprit canal et le grand ami des dictateurs africains. Il est surtout copain

(et voisin) de Amand Lagardère, propriétaire de Paris Match, Elle, Europe 1, et les autres dans les médias ont beaucoup aimé le roman. Allez savoir pourquoi...» Voilà qui a dû plaire aux théoriciens de complot. Et pas qu'à eux, semble-t-il. Suggérons donc à l'auteur, qui a publié son premier roman en 1990, de... divorcer afin de retrouver la légitimité qui lui a valu en 1993 le Prix du Quartier Latin ! Et pendant qu'on y est, accusons l'Académie française, qui lui a décerné en 2014 le prix François-Mauriac, de n'avoir fait qu'obéir à Vincent Ballaré et à ses amis ! Et surtout, surtout, banalisons les attaques personnelles, moquons la vie très privée des écrivains... Disons-leur qui ils ont le droit d'épouser pour avoir la grâce de ce monsieur de Bayonne.

Fort heureusement, tous les libraires ne s'adonnent pas à cette pratique calomniatrice. Jérôme, de la librairie de la Griffe noire, célèbre pour ses notes sans concession, nous explique que les avis de libraires, «certes incendiaires parfois», n'engagent que les libraires qui les écrivent. Jamais, qu'il ne s'en souvienne, un libraire de la Griffe noire ne s'est attaqué à la vie personnelle d'un auteur. «On peut être méchant sur le contenu d'un livre, on l'a souvent été mais jamais nous n'avons été au-delà du livre lui-même. Les gens veulent lire un bon livre, et se moquent de savoir à qui est marié un écrivain», rappelle ce jeune libraire, avant de conclure : «En tout cas ce libraire a réussi à faire parler de lui !»

Magazine Littéraire

Télévision.

Le jeu vidéo «Life Is Strange» va être adapté en série

Life Is Strange, l'un des meilleurs jeux de 2015, va être adapté en série télévisée après que le studio Legendary Pictures (qui a produit entre autres plusieurs films de Christopher Nolan) a fait l'acquisition de ses droits. Publié en cinq épisodes tout au long de l'année 2015, ce jeu du studio français DonNod édité par Square Enix raconte l'histoire de Max Caulfield, étudiante américaine, qui se découvre le pouvoir de remonter dans le temps

de quelques minutes. C'est une ode à la lenteur et à la contemplation puisant ses inspirations aussi bien dans le cinéma indépendant américain que dans le fantastique. Dans un entretien avec le site Allociné.fr, les deux réalisateurs du jeu, Michel Koch et Raoul Barbet, disent avoir «encore très très peu d'informations sur ce qui va se passer autour de ce projet d'adaptation», et ne savent pas encore s'ils y participeront.

Cinéma / Internet

La série culte «Gilmore Girls» de retour sur Netflix

Netflix va diffuser les nouveaux épisodes très attendus de sa série culte Gilmore Girls à la fin du mois de novembre. La série, l'un des grands succès du début des années 2000, raconte les péripéties d'une mère trentenaire célibataire

et sa fille adolescente.

Les quatre nouveaux épisodes dureront chacun 90 minutes, avec les mêmes actrices Lauren Graham (Lorelai Gilmore) et Alexis Bledel (sa fille Rory).

Editorial

LE THERMOMETRE DE L'HORREUR

(suite de la page 1)

doivent pas signifier passivité et tolérance de l'indicible perversion. Nos sociétés doivent s'armer et se défendre et faire respecter sans limites la paix républicaine.

Elles doivent aussi ne pas tomber dans le piège des terroristes qui cherchent à exciter les haines pour déchirer le corps social en lui faisant perdre son sang froid. Mais maîtrise et sang froid ne

doivent pas signifier passivité et tolérance de l'indicible perversion. Nos sociétés doivent s'armer et se défendre et faire respecter sans limites la paix républicaine.

Que l'on se rappelle la juste observation du Prince: «Tous les prophètes armés ont triomphé et les prophètes sans armes succombèrent»



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Consultations Afrique-Chine-USA pour la paix en Afrique

Mutualiser les efforts contre l'insécurité

Le continent africain, à l'instar d'autres zones planétaires, n'échappe pas à l'insécurité grandissante et à la barbarie. Les Etats africains, malgré leur volonté de venir à bout de ces phénomènes de violences qui retardent leur développement et déciment leurs bras valides ne parviennent pas à anéantir les bandes criminelles. Néanmoins, des réflexions sont toujours menées dans des cadres appropriés comme les Consultations Afrique-Chine-USA pour la paix en Afrique tenues à Lomé depuis mercredi.

Eric J.

Sur les conflits et phénomènes de guerres, un adage dit : «on sait toujours quand, comment et où ça commence, on peut aussi connaître les protagonistes, mais personne ne peut en déterminer la fin.» Dans ce cas, les nouveaux fronts de violences qui s'ouvrent aujourd'hui à nous sur le continent doivent nous interpeller tous. Malheureusement, les instigateurs de ces événements insupportables sont essentiellement des africains. Et l'autre part est entretenue par des étrangers au continent. En ouvrant les travaux de la première Consultations Afrique-Chine et Etats-Unis pour la paix en Afrique, le ministre togolais des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Professeur Robert Dussey, a caricaturé la situation des violences à l'heure actuelle sur le continent. «Le Sahel est encore une zone instable et précaire; la piraterie et les trafics de tout genre régissent les mers au large de nos côtes et la menace terroriste n'a jamais été aussi pressante et pesante.» a-t-il argué. C'est donc à partir de ce tableau sortirent quelques deux (2) principaux thèmes des débats de deux (2) jours pour ces Consultations ont été retenus, à savoir : «la sécurité maritime et l'économie bleue dans le Golfe de Guinée» et «la promotion de la paix au Sahel».

Introduisant le sujet, le ministre Dussey a fait remarquer que «Qu'elle se pose sur terre ou sur mer, la question de la paix et de la sécurité en Afrique est un défi frontal que nous ne pouvons plus esquiver, ni négliger, encore moins ignorer. Elle se dresse devant nous comme un frein visible à nos jeu-

nes et prometteuses économies en pleine croissance; elle s'affiche comme un obstacle évident à notre tranquillité, à notre humanité et à notre volonté de vivre ensemble. Elle titille et remet quotidiennement en cause, par le nombre sans cesse croissant des victimes des conflits armés et des barbaries terroristes, notre capacité à y



Vue partielle des participants à l'ouverture de la rencontre

faire face et à y venir à bout.» Pis est : «Bien qu'étant le «fait de l'Homme», les conflits, la violence et l'horreur semblent échapper à notre contrôle et à notre maîtrise.» a-t-il ajouté.

Concrètement, il s'est agi de mener des réflexions collectives, d'identifier quelques activités pratiques de collaboration entre l'Afrique, la Chine et les Etats-Unis et d'autres régions. En effet, ces consultations viennent apporter d'autres pistes de lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes sur le continent. Le constat étant que les résultats des dispositions sécuritaires existantes restent mitigés et incitent à l'élaboration de nouveaux plans et stratégies de lutte pour la paix sur le continent. Comme l'a souligné le ministre Dussey : «La situation est d'autant plus grave que les différentes mesures et stratégies prises, aussi bien au niveau

de nos Etats respectifs qu'au niveau de nos organisations régionales, quoique salutaires et volontaristes, ne produisent pas encore les effets escomptés... Pour le Togo, les consultations Afrique-Chine-USA pour la paix en Afrique constituent un forum de collaboration multilatérale, tout à fait originale, à même d'apporter une plus-

value à l'action globale pour la paix sur le continent.» C'est surtout cela la vision du Centre Carter, structure organisatrice de la réunion, selon lequel la paix dans le Sahel, la sécurité maritime et l'économie bleue constituent des sujets ou des préoccupations de l'heure sur lesquels la Chine et les Etats-Unis veulent collaborer, surtout en Afrique où il y a un grand terrain d'entente entre les deux parties. «Les intentions du centre Carter sont de promouvoir la paix et de construire l'espoir dans le domaine de la sécurité et de la paix en Afrique, domaines où il y a beaucoup de potentiel», a expliqué vice-président des programmes de paix au centre Carter, Jordan Ryan. Même son de cloche du côté de l'ONU. Pour M. Chambas, représentant spécial du secrétaire de l'ONU en Afrique de l'ouest et dans le Sahel, c'est un sentiment de satisfaction d'être as-

socié à cette importante réunion qui s'inscrit dans le cadre du sommet de l'UA sur la sécurité maritime. «Les Nations unies vont continuer de travailler avec les pays pour faire face aux défis sécuritaires et maritimes. Ce sera une réflexion qui apportera des perspectives et de bonnes idées pour le sommet.

Nous travaillons avec l'UA mais aussi avec les pays de la région ouest africaine et centrale. Ils ont des mécanismes pour travailler ensemble et nous soutenons cette approche de conjuguer les efforts des pays du Golfe de Guinée pour faire face aux défis sécuritaires», a-t-il déclaré.

Notons que c'est la première fois que cette assise se tient en dehors du territoire américain depuis 2014. Les conclusions des travaux à huis clos sur les questions de paix et de sécurité entre un groupe restreint de diplomates et experts africains, chinois et américains sont attendues ce vendredi.

Afin de répondre aux normes et standards internationaux

Les données sur les juridictions et établissements pénitentiaires à remettre à niveau par l'autorité

Revisiter la feuille de route issue de l'étude sur l'état des lieux, notamment la méthodologie et les instruments de collecte de données sur les juridictions et établissements pénitentiaires; examiner la situation des registres dans les juridictions et prisons en termes de formats et de tenue; concevoir et animer des ateliers de formation et de sensibilisation sur la collecte de données; sensibiliser et former le personnel des juridictions et des établissements pénitentiaires chargés de la collecte des données au sein de leurs structures respectives; coordonner la collecte et la saisie des données et assurer le traitement et l'analyse des données; élaborer le document portant projet d'annuaire statistique pour l'année judiciaire 2015-2016; et animer l'atelier relatif à la validation du projet d'annuaire statistique élaboré. Telle est la mission à assigner au consultant statisticien/démographe sur une période de quatre mois, sur la période allant du mois d'août à fin décembre 2016.

Ceci justifie un avis de recrutement lancé conjointement par le ministère chargé de la Planification du développement, l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) et le ministère de la Justice et des relations avec les institutions de la République (MURIR). Jusqu'au mercredi 3 août, les postulants aux postes à pourvoir doivent remplir les critères suivants : être de nationalité togolaise; être un statisticien-économiste ou un statisticien démographe avec un diplôme universitaire (Bac + 5 au moins); avoir une expérience professionnelle post-universitaire d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de l'élaboration des statistiques et de la formation en statistique; avoir une expérience dans la pratique des enquêtes statistiques dans des secteurs d'activités économiques ou sociales en Afrique sub-saharienne; avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et des outils de traitement des données d'enquêtes (SPSS ou STATA, etc.)... Une connaissance du secteur de la justice ou de l'administration péniten-



Pius Agbétomé, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

aire serait un atout, souligne l'avis.

Dans le cadre du volet 3 «Appui à la statistique» du deuxième Projet d'appui institutionnel à l'Etat togolais (PAI 2), financé par l'Union européenne, une étude sur le système statistique judiciaire et pénitentiaire a été réalisée, en 2015, sur les statistiques judiciaires et pénitentiaires au Togo. Cette étude, après une analyse des statistiques disponibles et des capacités de mise en place d'un système statistique qui répond aux normes et standards internationaux, a formulé des propositions en vue d'améliorer le système de production et de diffusion des statistiques judiciaires et pénitentiaires, assorties d'une feuille de route présentant les principales étapes. Il s'agit, entre autres, de prendre des mesures d'ordre institutionnel et technique pour l'élaboration et la publication des statistiques judiciaires et pénitentiaires de qualité.

Au plan institutionnel, l'étude a recommandé la création d'une cellule statistique composée d'un cadre moyen statisticien et d'un juriste expérimenté. A cet égard, le projet de décret portant organisation et fonctionnement du ministère de la Justice et des relations avec les institutions en cours d'élaboration prévoit de donner une place plus viable aux activités statistiques du département. **Au plan technique**, l'étude a défini la méthodologie de production des statistiques judiciaires et pénitentiaires, un cadre et des supports de collecte et de diffusion des données. Cette méthodologie et les supports de collecte des données ont été vali-

dés lors de l'atelier.

Pour la réussite de l'opération, des actions de formation et de sensibilisation seront organisées à Lomé et à l'intérieur du pays, à l'endroit des acteurs appelés à jouer un rôle déterminant dans la production statistique notamment les présidents et greffiers de toutes les juridictions, les secrétaires de tous les parquets, les régisseurs et surveillants généraux des prisons. La mission se déroulera sous la supervision technique du Secrétaire général du ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République en collaboration avec l'Assistance technique internationale mise en place dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Justice (PASJ) et l'Unité de Gestion du Projet PAI2 Volet 3 «appui à la statistique».

Le consultant remettra : un rapport d'orientation en trois exemplaires trois semaines après le démarrage de la mission. Ce rapport contiendra notamment une proposition de méthodologie, avec les outils de collecte et le calendrier de mise en œuvre envisagés; un rapport à la fin de l'opération de formation portant compte rendu des opérations de formation et de sensibilisation du personnel des juridictions et des établissements pénitentiaires chargé de la collecte des données; un rapport à la fin de l'opération de collecte portant compte rendu des opérations de collecte sur toute l'étendue du territoire; un rapport final portant sur le traitement, l'analyse des données et l'élaboration de l'annuaire sanctionnera la fin de la mission.

Réformes de la justice togolaise, au-delà des milliards de financement

Regards critiques et propositions du juge Sronvie Yaovi

*«L'indépendance et l'impartialité ne dépend pas de la multiplication des programmes»

Late Pater

C'est l'un des secteurs qui a été bien inondé de billets de banque ces dernières années : 10 milliards de francs Cfa dans le Programme national de modernisation de la justice (PNMJ, 2006-2011); 1,85 milliards de francs Cfa dans le Projet de renforcement des capacités des chambres commerciales du tribunal de première instance de Lomé et de la Cour d'Appel; 10.238.000.000 francs Cfa dans la Politique nationale de la justice, lancée en décembre 2015; 1.600.000.000 francs Cfa dans le Projet d'informatisation des chaînes judiciaires; 820 millions de francs Cfa dans le Projet d'amélioration de l'accès des enfants à la

justice, lancé le 26 mai 2016... Le tout, au nom des réformes de d'appareil judiciaire national. Quel nouveau regard doit-on encore y poser sur ce secteur? La parole a été donnée au président de la Cour d'appel de Lomé, Sronvie Yaovi, l'un des panélistes au récent atelier du HCRFJUN. Lecture.

L'état des lieux après les réformes

Pour nombre d'observateurs de la justice, malgré les nombreux milliards des réformes, la justice togolaise peine toujours à combler les attentes des populations. Il est vrai que les réformes ont énormément contribué à améliorer le quotidien du juge. Aussi, les conditions matérielles de travail et quelques infras-

tructures ont été améliorées. Le nombre des magistrats et de greffiers déployés sont relativement satisfaisants et les délais de traitement des dossiers ont été sensiblement réduits (le Togo compte aujourd'hui 248 magistrats et 181 greffiers, soit 1 juge pour 28.000 habitants alors que le ratio des Nations Unies est de 1 juge pour 20.000 habitants). Mais les justiciables restent toujours confrontés aux sempiternelles difficultés et aux maux qui minent l'institution judiciaire.

En effet, le Programme phare de modernisation de la justice (PNMJ) n'a pas pris en compte toutes les difficultés auxquelles est embue la justice togolaise. Les juridictions ad-

(suite à la page 4)

Afin de satisfaire une demande de plus en plus croissante Une étude diagnostique sur la filière soja livre ses résultats

John Afolabi

La demande mondiale du soja est de plus en plus croissante. Et le Togo a «l'ambition de satisfaire une importante partie de cette demande en offrant une production intensive de bonne qualité avec tous les encadrements et les formations dont les producteurs, transformateurs et exportateurs de soja ont besoin afin d'accroître la productivité et les revenus avec un rapport qualité/prix fortement concurrentiel». La ministre Essossimna Legzim-Balouki du Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme y croit fortement, en ouvrant ce 28 juillet 2016 à Notsè l'atelier conjoint de deux jours visant à valider d'importantes études pour le développement de la filière soja, notamment l'étude diagnostique de la filière soja et les données du recensement des producteurs et exploitations de soja au Togo. Et ce, environ un mois après l'étape de Sobouba où les producteurs des régions économiques du Togo ont bénéficié des semences de base et des semences commerciales certifiées de soja.

Respectivement commanditées par le ministère togolais du Commerce et la GIZ, le diagnostic des différents acteurs de la filière dans les régions économiques a été conduit par le cabinet Ada Consulting Africa tandis que le recensement des producteurs et exploitations de soja sur toute l'étendue du territoire national a été l'œuvre de la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation. Ces différents travaux, élaborés sur des bases



Photo de famille des participants à l'atelier

scientifiques, permettent aujourd'hui au Togo d'avoir une situation actuelle de la filière soja : le nombre de producteurs et exploitations de soja, la capacité moyenne de production, les proportions de soja bio ou conventionnel dans la production nationale et l'offre de soja exportable, etc. Mieux, l'atelier de Notsè, financé par le Cadre Intégré Renforcé et la GIZ, permet de comprendre la tendance du marché mondial de soja et, bien sûr, d'apprécier les conclusions de l'étude diagnostique de la filière soja et de juger la qualité des données issues du recensement des producteurs et exploitations de soja.

Au Togo, le Centre du Commerce International, la Coopération allemande (la GIZ) soutiennent plusieurs actions en vue de la promotion des chaînes de valeur agricoles (soja, anacarde, ananas...). Particulièrement, d'après les diagnostics, le soja se veut un véritable potentiel pour le pays. Aussi, à juste titre, le gouvernement a-t-il élaboré le Projet de renforcement

des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo «dans une approche participative et inclusive», selon une précision de la ministre Legzim-Balouki. Plusieurs activités sont réalisées et en cours de réalisation : l'organisation des acteurs, l'amélioration de la productivité et de la qualité du soja, la mise à niveau des unités de transformation, l'amélioration de l'accès et la disponibilité de l'information commerciale, l'organisation des manifestations commerciales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Togo et le développement de produits financiers adaptés aux différents acteurs de la filière. A Notsè, le gouvernement réitère l'engagement de but mettre en œuvre «pour professionnaliser la filière à travers la mise en place d'une interprofession soja où chaque maillon est mieux structuré en son sein et développe davantage des partenariats et relations d'affaires avec les autres maillons pour une complète autonomisation de la filière».

Réformes de la justice togolaise, au-delà des milliards de financement Regards critiques et propositions du juge Sronvie Yaovi

*«L'indépendance et l'impartialité ne dépend pas de la multiplication des programmes»

(suite de la page 3)

ministérielles peinent, à ce jour, à devenir effectives ; la soumission de l'Etat au droit reste un idéal à atteindre, le contrôle de l'action administrative n'étant toujours pas assuré par les juridictions. La construction et la rénovation des infrastructures n'ont concerné que quelques juridictions et le grand nombre demeure dans un état déplorable. Les besoins en matériels de bureau sont toujours criards et peu satisfaits. Les chefs de Cours et des Tribunaux ne sont pas dotés de matériels roulants et les transports ainsi que les constats sont toujours effectués avec les véhicules personnels des magistrats. Ce programme, malgré ses mérites, n'est pas arrivé à rehausser le pouvoir judiciaire à son véritable rang par rapport aux autres Institutions de la République. Le budget alloué à la justice demeure très insignifiant et peine même à être exécuté. Dans le traitement des dossiers, les moyens d'action des juges restent toujours limités. Le PNMU et les autres programmes n'ont pas pris en compte les aspects techniques dans le règlement des dossiers, surtout en matière pénale. Par exemple, il est quasi-impossible de recourir à l'expertise scientifique en matière criminelle, de requérir l'assistance des experts criminologues tels qu'ils existent dans les pays développés ou encore de faire procéder à une expertise ADN sur les victimes et les mis en cause.

Le manque de confiance des populations dans l'institution judiciaire demeure. En effet, celles-ci, craignant toujours de n'avoir pas gain de cause quand elles saisissent la justice qu'elles ne croient toujours pas indépendante et impartiale, ont le plus souvent recours à l'intervention d'un tiers pour intercéder et plaider leur cause auprès du juge. C'est l'un des facteurs de la corruption organisée au sein du système judiciaire togolais dénommé le phénomène des intermédiaires de justice, communément appelés démarcheurs. Ceux-ci interviennent dans le cours des affaires judiciaires en servant d'interface entre certains magistrats et les justiciables. Certains sont même au service de certains magistrats. Sous prétexte d'absence d'agent d'entretien ou de coursier, ils amènent avec eux des membres de leur famille ou des connaissances. Ceux-ci deviennent très vite des porteurs de mallette pour des magistrats et leurs interlocuteurs auprès de justiciables.

Notre justice, bien que modernisée et dotée de moyens relativement suffisants, n'est pas encore arrivée à jouer le rôle d'une justice réparatrice. Les auteurs des crimes, délits et autres exactions contre les populations civiles au cours des différents troubles sociopolitiques qu'a connus le Togo n'ont jamais été poursuivis par devant les juridictions et les victimes n'ont pas, à ce jour, été indemnisées. Même dans les cas où certaines victimes ont tenté de saisir les juridictions, il leur est opposé des moyens qui constituent



Yaovi Sronvie, Président de la Cour d'Appel de Lomé

des freins à l'instruction des procédures. Pour la majorité des Togolais, elle reste une justice des forts et des vainqueurs qui ne se soucie guère ou peu de la protection de l'intérêt général.

Les difficultés dans la délivrance des expéditions des décisions de justice sont récurrentes. Malgré l'informatisation de l'administration, nos juridictions peinent toujours à délivrer à temps les expéditions bien que la plupart des collègues ne voient plus leurs décisions sur simple dispositif. La lenteur dans le traitement des affaires existe toujours au grand désarroi des justiciables. Les décisions ne sont pas rendues dans des délais raisonnables et les actes de procédure ne sont pas accomplis dans les délais légaux. Les procès qui durent, aussi bien sur le plan pénal que sur le plan civil, enlèvent tout intérêt à la répression, le cas échéant, et toute efficacité à la justice.

Le manque de moyens des juridictions, tant en hommes qu'en matériels, vient s'ajouter à celui de la vétusté de nos textes qui sont devenus inadaptes, au manque de contrôle dans la chaîne judiciaire, au non-respect des décisions de justice par les justiciables surtout avec l'avènement du phénomène des gros bras dans la plupart

des affaires judiciaires souvent liées à la question foncière. Plus particulièrement dans le cas du règlement des litiges fonciers, rien n'a été fait alors que c'est l'un des facteurs d'instabilité sociale et de troubles intercommunautaires dans notre pays. Il existe, en effet, une véritable insécurité juridique relativement au foncier au Togo, tant par l'inadéquation du décret foncier en vigueur avec les réalités du pays que par la résurgence de phénomènes de ventes multiples devenus de plus en plus récurrents, et l'apparition de nouvelles formes de litiges fonciers. Ces nouvelles formes de conflits fonciers se manifestent essentiellement par la revendication de la propriété foncière par des communautés immigrantes installées sur des domaines appartenant à des collectivités autochtones qui les ont autorisées à s'installer et contre lesquelles la revendication est faite. Pour ne rien arranger, certaines décisions de justice rendues dans ces cas sont, pour la plupart, tendancieuses et spé-

autres que la réalité des faits et les prescriptions du droit coutumier ou positif.

Relevons également l'épineuse problématique des expropriations pour cause d'utilité publique. Courant années 1980 à 1990, certaines communautés de notre pays ont été contraintes de céder tout ou partie de leur propriété foncière à l'Etat ou à des Institutions étatiques sans que la procédure légale d'expropriation ait été observée et ces communautés indemnisées. Malheureusement, la justice dans nombre de cas n'a pu rien faire pour rétablir ces communautés dans leurs droits. Dans les rares cas où l'Etat a renoncé à certaines expropriations, ce ne fut malheureusement pas au bénéfice des collectivités initialement expropriées, mais ce sont plutôt d'autres personnes ou encore des propriétaires fictifs qui s'approprient ces domaines rétrocedés en fraude aux droits des dites collectivités originelles. C'est un facteur d'instabilité sociopolitique et une plaie qui demeure vive dans les coeurs des victimes, laquelle freine la réconciliation nationale tant voulue et souhaitée. Le défi est alors que la justice puisse être rendue et ces communautés rétablies dans leurs droits.

Il faut, par ailleurs, relever les difficultés d'exécution de certaines décisions de justice, soit parce que ces décisions sont iniques (il faut le reconnaître) ou soit leur exécution sera source de troubles sociaux. En effet, il existe de ces décisions de justice qui reconnaissent ouvertement les faits, la réalité et la règle de droit. Elles ne se fondent sur aucun raisonnement juridique cohérent et sont ouvertement contestables et contestées. Malheureusement, elles sont passées en force de chose jugée mais ne pourront jamais être exécutées comme telles. Inversement, il y a des décisions justes et fondées en droit qui ne pourront aussi recevoir exécution en raison du trouble ou de la forte répercussion sociale que leur mise à exécution effective risque d'entraîner. C'est lorsque, par exemple, une expulsion concerne tout un quartier ou un village.

L'autre problème lié à l'exécution des décisions de justice est l'intervention des politiques, des responsables de l'administration publique et même de certains membres du corps judi-

(suite à la page 6)

Cours du pétrole en 2016

La Banque mondiale revoit ses prévisions à la hausse

La Banque mondiale revoit à la hausse ses prévisions pour les cours du pétrole, tablant sur un prix de 43 dollars le baril en 2016 contre 41 dollars en raison de ruptures des approvisionnements et d'une forte demande au deuxième trimestre. Les cours ont augmenté de 37% durant le deuxième trimestre de 2016, notamment sous l'effet des perturbations causées par les incendies de friche au Canada et par le sabotage des infrastructures pétrolières au Nigéria, indique un communiqué de presse. Les prévisions révisées sont publiées dans la dernière édition du rapport trimestriel de la Banque mondiale sur les produits de base. Elles tiennent compte de la baisse récente de la demande et de la reprise de certains approvisionnements.

«Selon nos prévisions, les cours

du pétrole du deuxième semestre de 2016 augmenteront à mesure que baisse le surapprovisionnement du marché pétrolier», déclare John Baffes, économiste senior à la Banque mondiale et principal auteur du rapport sur les marchés des produits de base, connu sous le nom de *Commodities Markets Outlook*. «Les stocks restent cependant très élevés et ne sont pas près de baisser».

Malgré la remontée des prix du pétrole et de bien d'autres produits de base durant le deuxième trimestre de 2016, la majorité des indices de produits de base suivis par la Banque mondiale devraient baisser cette année. Cette tendance s'explique par la persistance d'une offre élevée et, dans le cas des produits de base industriels — qui

incluent l'énergie, les métaux et les matières premières agricoles —, par la faiblesse des perspectives de croissance des marchés émergents et en développement. Cela dit, les prévisions indiquent que les baisses anticipées seront en grande partie bien plus faibles que prévues dans l'édition d'avril du *Commodities Markets Outlook*.

Les prix de l'énergie, incluant le pétrole, le gaz naturel et le charbon, devraient baisser de 16,4% en 2016, réduction moins prononcée que les 19,3% prévus en avril. Les cours des produits non énergétiques, tels que les métaux, les minerais, les produits agricoles et les engrais, devraient diminuer de 3,7% cette année, fléchissement plus faible que le recul de 5,1% prévu dans le rapport précédent.

FOOTBALL

Nigeria: les derniers hommages du monde football à Stephen Keshi

Les rites funéraires pour le défunt entraîneur Nigérien Stephen Keshi décédé le 8 juin dernier à la suite d'un arrêt cardiaque, ont démarré jeudi avec une messe de requiem en l'Eglise catholique Saint-Paul à Bénin City dans l'Etat d'Edo.

Hervé A.

Etait présents à cette cérémonie d'adieu les parents et amis du défunt, les dirigeants de la Fédération Nigérienne de Football (NFF), le président de la Fédération Togolaise de Football, Col Guy Akpovy, des ex-joueurs internationaux et une foule de sympathisants.

Selon le programme des obsèques publié par la NFF, l'inhumation est prévue dans son village natal à Illah dans l'Etat du Delta.

Mercredi, le président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le Col Guy Akpovy a signé à Abuja le livre de condoléances en mémoire de Stephen Keshi, l'ex entraîneur des Super Eagles et par ailleurs ex entraîneur des Eperviers du Togo.

"Pour nous Togolais, Stephen



Keshi, est un des nôtres. Il avait dirigé en tant que Sélectionneur National, l'Equipe Nationale du Togo qui s'est

qualifiée pour la première fois de son histoire pour une phase finale de la Coupe du Monde de la FIFA,

Allemagne 2006", a précisé le Col. AKPOVY avant d'ajouter : "Sa disparition est une grosse perte pour le football togolais auquel il est resté attaché jusqu'à son dernier souffle."

Stephen Keshi avait commencé sa carrière internationale en rejoignant la Belgique et le club de Lokeren en 1986, puis Anderlecht l'année suivante, où il a joué jusqu'en 1991. Défenseur central, il était aussi passé par le club français de Strasbourg de 1991 à 1993. Avec sa sélection nationale, il avait également participé au Mondial-94 aux Etats-Unis.

Devenu entraîneur, c'est tout naturellement que le Nigérien est entré dans le staff des Super Eagles. Mais c'est ensuite à la tête du Togo que son talent de coach a été reconnu, quand en 2006, il a réussi à le qualifier à la Coupe du Monde en Allemagne.

Accord entre la Juve et Man U pour Pogba

Juventus et Manchester United se sont mis d'accord autour d'une indemnité de 110 M€ plus bonus pour le transfert de Paul Pogba. C'est ce qu'annonce jeudi la presse italienne.

Après moult rebondissements, déclarations contradictoires et démentis, il semblerait que le dossier soit enfin définitivement bouclé. C'est ce qu'annoncent jeudi en chœur La Gazzetta dello Sport et Tuttosport "Accord à 110 M€ pour le transfert de Pogba à Manchester United" peut-on lire sur le site du quotidien aux pages roses. "C'est bouclé", peut-on également lire sur le site du quotidien pro-turinois.

Alors que Zinedine Zidane a bien tenté de s'immiscer dans la danse, relançant l'intérêt du Real Madrid, Manchester United a de nouveau accéléré dans les négociations, après les avoir un temps arrêtées. Les journaux italiens évoquent donc une nouvelle offre de 110 M€ acceptée par la Juve, plus des bonus, qui pourraient faire grimper la note encore bien plus haut. Quant au contrat proposé à Paul Pogba, il serait de 5 ans, avec une rémunération annuelle de 13 M€, sans compter les différentes primes individuelles et collectives selon les objectifs fixés.

De plus, le milieu de terrain français récupérerait 7 M€ sur les droits à l'image, l'une des particularités de cette négociation, puisqu'ils seraient partagés entre le club et le joueur (50 % chacun). C'est donc un salaire total annuel de 20 M€ qui attend Pogba du côté de Manchester United, ce qui le placerait dans le top 10 mondial. La presse italienne annonce que l'officialisation sera effective dans les 48 prochaines heures. La fin d'un long feuilleton et le début d'une nouvelle aventure pour le Français.

Jordan Ayew de nouveau relancé en Ligue 1 ?

Parti à Aston Villa l'été dernier, Jordan Ayew ne souhaite pas évoluer en Championship et se cherche un nouveau point de chute. L'OGC Nice aimerait bien le récupérer mais la tâche s'annonce difficile.

Jordan Ayew espérait sûrement mieux pour sa première année en Premier League. Auteur de 7 buts avec Aston Villa, il a connu les affres de la relégation. Et clairement, il n'est pas dans ses objectifs de découvrir la seconde division anglaise. C'est donc le branle-bas de combat pour lui dégoter une porte de sortie. West Ham, des clubs turcs ou encore Hambourg se sont manifestés, mais à l'heure actuelle, Jordan Ayew est toujours à Aston Villa.

Selon L'Équipe, c'est désormais l'OGC Nice qui s'engouffre dans la brèche. Le club azuréen a perdu Hatem Ben Arfa et Valère Germain cet été et souhaite renforcer son secteur offensif. Déjà dans le viseur en 2014 (avant qu'il s'engage à Lorient), le Ghanéen de 24 ans est toujours apprécié et Lucien Favre, le nouvel entraîneur, serait ravi de l'accueillir sous la forme d'un prêt, un transfert étant inaccessible pour les finances niçoises.

La perspective pourrait sembler intéressante pour l'ancien Marseillais, mais il souhaiterait prioritairement rester en Angleterre, dans un club de Premier League si possible. De même, Aston Villa privilégie un transfert sec et n'envisagera la solution du prêt qu'en dernier recours. Cela n'empêche apparemment pas Nice d'explorer cette piste, qui pourrait séduire ses supporters et leur faire oublier le départ de Germain et Ben Arfa.

Bayern : Ribéry fracasse Guardiola et évoque son avenir

Franck Ribéry en avait visiblement marre de Guardiola et il le fait comprendre. Il s'est lâché à ce sujet après la rencontre amicale Bayern Munich-Milan AC.

Pendant 3 ans, Franck Ribéry a évolué sous les ordres de Pep Guardiola. Et désormais, on sait que le Français a dû trouver le temps très long. Depuis l'annonce de son départ et l'officialisation de l'arrivée de Carlo Ancelotti, le milieu offensif de 33 ans se laisse aller à des confidences sans équivoques au sujet du technicien espagnol. Il y a deux jours, il encensait Ancelotti, sans jamais rendre hommage à son prédécesseur. Il y est allé plus franchement cette nuit après le match face à l'AC Milan (3-3). "Pep n'a pas eu une longue carrière en tant qu'entraîneur. C'est un jeune entraîneur avec peu d'expérience. Parfois, il parle un peu trop. Le football, c'est assez simple", a-t-il carrément lancé, relayé par Bild. Une drôle de manière de voir les choses pour un entraîneur au palmarès long comme le bras ! Et Ribéry de poursuivre : "Je n'ai pas besoin qu'un viennois me dise sur le terrain : fais ci, fais ça. Je dois être libre sur le terrain. Et j'ai aussi besoin d'un contact personnel, parfois une petite tape pour me motiver. C'était le cas avec Otmar (Hitzfeld), et Jupp (Heynckes). Ancelotti est cool". Le Français prend bien soin d'éviter de citer Guardiola, dont l'interventionnisme en cours de match et sa manière de haranguer les joueurs semblent l'avoir agacé.

L'arrivée d'Ancelotti, qui souhaitait recruter Ribéry lorsqu'il entraîna Chelsea, a relancé l'enthousiasme de l'ancien Marseillais, dont le contrat s'achève à l'issue de la saison à venir.

JEUX OLYMPIQUES 2016

Le Premier ministre Selom Klassou a remis le drapeau national aux athlètes togolais avant leur départ pour Rio

Le Premier ministre togolais, Selom Kossivi Klassou a remis mercredi à la primature, le drapeau togolais aux cinq athlètes qui représenteront le pays aux 31e Jeux olympiques (Rio-2016) qui se dérouleront au Brésil du 5 au 21 août.

Il s'agit de Kpogba Rebecca et Kpogba Emeric pour la natation, de Pesse Prénaméte Dabla Kokou pour l'athlétisme et de Claire Ayivon pour l'aviron.

Pour le Premier ministre Selom Kossivi Klassou la cérémonie de remise du drapeau national est pleine de symbole et de fierté. "Symbole, car pendant plus de deux semaines, vous allez défendre sans relâche les couleurs nationales pour lesquelles aucun sacrifice n'est trop grand. Pour ce faire, vous avez la lourde responsabilité de cultiver vertu et vaillance comme nous le recommandons l'hymne national afin qu'à l'issue de ces grandes compétitions mondiales le Togopuisse

être porté haut", a-t-il déclaré avant d'ajouter : "Fierté, car au-delà du devoir, c'est une opportunité pour vous d'affirmer aux yeux du monde votre savoir-faire dans vos disciplines respectives, fruit de tant d'efforts, de travail et de privations".

Le Premier ministre s'est dit persuadé que les participants aux Jeux Olympiques seront à la hauteur des défis, eu égard à l'abnégation dont ils ont toujours fait preuve. Il les a rassurés du soutien et de l'accompagnement du peuple togolais.

Le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, Guy Madjé Lorenzo a précisé que toutes les dispositions sont prises pour assurer un bon séjour à la délégation. Il a affirmé que son vœu est que les athlètes puissent porter très haut les couleurs du Togo et que leur participation soit un signe de motivation aux jeunes athlètes.



Il a également rappelé aux athlètes, les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) liées au virus de Zika qui sévit au Brésil, et invitant les athlètes à prendre des précautions à cet effet, et signaler le moindre symptôme relatif à cette maladie.

Le Premier ministre Kossivi Selom Klassou a remis le drapeau national au porte-drapeau des athlètes togolais, Mlle Rebecca Kpogbi qui

défendra les couleurs nationales en natation. "Je voudrais, au nom du Président de la République, du Gouvernement et du peuple togolais tout entier vous remettre le drapeau national et vous exhorter à le défendre vaillamment" conduisit le PM.

La délégation togolaise conduite par le 2e vice-président du Comité national olympique du Togo, Looch Théophile Kodjo, a quitté Lomé pour la Brésil jeudi. (Avec Chine nouvelle)

RUSSIE

Poutine : " Nous sommes capables de vaincre dans un combat loyal "

Vladimir Poutine a rencontré mercredi les sportifs russes en partance pour Rio... ainsi que ceux interdits de JO pour dopage. Il a souhaité bonne chance aux premiers et tenté de consoler les seconds.

L'exclusion de nombreux sportifs russes des jeux Olympiques de Rio "dépasse l'entendement", a insisté mercredi le président russe Vladimir Poutine. "La question (du sort) des sportifs russes est sortie du champ juridique et dépasse l'entendement", a-t-il déclaré au cours d'une cérémonie organisée au Kremlin avec la sélection olympique russe, avant son départ au Brésil.

La délégation russe est déjà

amputée d'une certaine de sportifs exclus pour leur implication ou leur implication présumée dans des affaires de dopage, conformément à la demande du Comité international olympique (CIO). Pour le président russe cette exclusion "injuste" a porté "un coup de poignard à l'ensemble du monde du sport".

"Les difficultés nous endurent et nous unissent. Je vous souhaite de montrer au monde que nous sommes capables de vaincre dans un combat loyal", a-t-il continué, en présence notamment de la double championne olympique de saut à la perche, Yelena Isinbayeva, privée de Rio dans le cadre de la suspension de la



Fédération russe d'athlétisme.

Alors que Poutine recevait les sportifs russes en partance pour Rio, certaines fédérations internationales continuaient à faire le tri parmi les sportifs russes, afin de déterminer ceux autorisés à concourir au Brésil.

Dimanche, le CIO a fixé trois critères pour déterminer les sportifs russes éligibles aux Jeux: ne pas avoir d'antécédent de dopage, ne pas apparaître dans le rapport McLaren qui a détaillé le 18 juillet les rouages du système de dopage d'Etat en Russie, et pouvoir présenter des résultats de contrôles antidopage crédibles, c'est-à-dire effectués hors de Russie.

Réformes de la justice togolaise, au-delà des milliards de financement

Regards critiques et propositions du juge Sronvie Yaovi

*«L'indépendance et l'impartialité ne dépend pas de la multiplication des programmes»

(suite de la page 4)

claire pour empêcher l'exécution d'une décision de justice exécutaire afin de protéger des intérêts partisans.

Les procès à connotation politiques dans lesquels sont souvent impliqués des personnalités publiques (hommes politiques, hommes de presse, dirigeants d'association...) donnent toujours l'impression d'être dirigés par l'Exécutif ou ses hommes. Les collègues en charge de ces cas-

siers contribuent aussi, des fois, de par leur comportement à confirmer ce point de vue.

Revenant au phénomène de la corruption qui affecte le bon fonctionnement de notre justice, elle peut être active ou passive tant en amont qu'en aval des procédures judiciaires et met en cause tant les magistrats que les justiciables. L'indépendance et l'impartialité de notre justice vis-à-vis de toutes formes de pression ne dépend

pas de la multiplication des programmes de modernisation ou de l'actualisation de la législation. Le Togo est connu pour avoir les meilleurs textes au monde. Cette indépendance dépend plutôt des hommes qui incarnent l'institution judiciaire. La lutte contre la corruption doit être un engagement de tout un chacun, à commencer par les pouvoirs publics qui doivent prendre des mesures pour mettre les magistrats à l'abri des besoins

élémentaires générés par leur statut social. Ce qui permettra la mise à l'ordre des magistrats indécis au moyen de sanctions conformément aux procédures en la matière.

Tels sont les maux qui minent notre justice et l'empêchent d'exceller dans la satisfaction des objectifs d'efficacité, d'impartialité et d'indépendance attendus d'elle. Ces défis, elle se doit de relever promptement afin de contribuer effectivement à l'avènement d'un Etat de droit démocratique et protecteur des droits et des libertés publiques appelé de tous les vœux. Mieux, pour le Togo, notre chère patrie qui a connu des troubles et des moments d'instabilité sociopolitiques, la perfection de la justice permettra de parfaire l'œuvre de réconciliation déjà amorcée par le politique. Pour cela, il nous sied de proposer quelques pistes qui, nous l'espérons, contribueront à relever l'éclat de cette noble Institution.

Les recommandations

Les réalisations sont louables mais il faut dire que le chemin est encore long. Les réformes doivent s'inscrire dans la continuité et porter aussi sur les organes de contrôle et de supervision des institutions. Les efforts ont été accomplis ces dix dernières années en vue d'augmenter sensiblement le nombre des magistrats, afin de rendre fonctionnelles toutes les juridictions et faire respecter le principe de la séparation des fondions juridictionnelles. Mais il con-

viendrait de poursuivre le recrutement de magistrats et greffiers. Principalement, le recrutement des magistrats doit être plus sélectif et autonome de toute forme d'influence. Il faudra réélaborer à un mode de recrutement qui éloigne tout soupçon et dans lequel les populations doivent se reconnaître. La question de la formation des magistrats, très fondamentale, comprend les formations initiales et continues ainsi que les stages nationaux, sous régionaux ou internationaux. Il faudra donner aux magistrats des formations adéquates et les spécialiser dans les différentes fonctions de la magistrature en fonction de leur compétence et de leur choix.

Les affectations doivent tenir compte des critères objectifs, notamment, le rang, la compétence, le rendement et la notoriété du magistrat. Les auxiliaires de justice qui connaissent bien la valeur du juge peuvent, au besoin, être associés ou consultés pour la nomination à certains postes de responsabilité dans les grandes juridictions. Les populations doivent se reconnaître dans leur justice.

L'organe de contrôle, de discipline et de protection qu'est le Conseil supérieur de la magistrature doit être renforcé institutionnellement. Il doit être doté d'un siège digne de son rang, pourvu en personnel et d'un budget conséquent pour assurer la gestion de la carrière des magistrats et leur formation continue, en collaboration avec le Centre de formation des professions

de justice. L'inspection des services juridictionnels et pénitentiaires doit être renforcée en personnes et moyens matériels, surtout en matériel roulant. Les chefs de Cours, surtout, doivent être dotés de plus de moyens (matériels : véhicules, matériels de bureau ; personnels : les greffiers et les secrétaires de parquet) pour bien accomplir leur mission de contrôle.

Dans l'exécution des décisions de justice dont la mise en œuvre pose des difficultés, il peut être créé une commission afin de chercher les voies et moyens pour que les parties ou communautés lésées par le système judiciaire puissent obtenir réparation. Il est urgent aussi d'instruire les unités de police et de gendarmerie afin que les ordonnances portant cessation de travaux soient promptement exécutées. Il est aussi important que l'autorité de l'Etat puisse s'affirmer devant certaines situations (justice privée...).

L'accès à une justice juste, équitable et impartiale passe aussi par l'adoption du décret d'application de la loi portant aide juridictionnelle. Un accent doit également être mis sur la sensibilisation des populations qui, aujourd'hui, ont la conviction qu'il faut nécessairement rencontrer le juge et l'intéresser avant que le droit ne soit dit. Il faudra aussi encadrer les honoraires des auxiliaires de justice par l'adoption dans de brefs délais des codes de tarifications de leurs actes.

Suivant la feuille de route définie pour 2016

Africa50 se fixe la barre de 500 milliards Cfa à mobiliser

Africa50, dont le Togo est l'un des Etats membres, a tenu sa première Assemblée générale annuelle (AG), qui fait suite à l'Assemblée générale constitutive de juillet 2015 à Casablanca, au Maroc, au cours de laquelle 20 Etats africains et la Banque africaine de développement (Bad) ont souscrit au capital à hauteur de 830 millions de dollars (environ 415 milliards de francs Cfa). La feuille de route pour 2016 s'articule autour de la poursuite de la levée de fonds pour atteindre la barre du milliard et l'engagement à court terme des premiers investissements dans des projets.

Avec les nouvelles souscriptions de deux Etats et de deux investis-

seurs institutionnels, Africa50 a désormais à son tour de table 25 actionnaires dont 22 Etats africains, la Banque africaine de développement et deux banques centrales (Bank Al Maghrib et la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest - Bceao). Il est noté, dans un communiqué du 23 juillet, que compte tenu des discussions actuellement engagées avec des Etats africains et celles prévues avec les investisseurs institutionnels, la base d'investisseurs d'Africa50 est appelée à s'élargir au cours des prochains mois.

Africa50 est un fonds d'investissement porté par le Groupe de la Banque africaine de développement. Entité autonome, elle est juridique-

ment et financièrement indépendante du Groupe de la Bad. Africa50 se donne pour mission de mobiliser l'épargne à long terme des investisseurs africains et non africains en vue de financer des projets d'infrastructure en Afrique. Et ce en s'appuyant sur deux structures : une société de financement de projets et une société de développement de projets. Le fonds compte 22 pays africains pour actionnaires : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, Djibouti, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Nigeria, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, la Gambie et le Togo.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

• AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



• AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA** !

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros

Période de vacances

Ces mineures qui sont à la recherche d'emploi

Etonam Sossou

La capitale togolaise, Lomé vit chaque année à cette période de grandes vacances, une affluence indescriptible de jeunes filles à la recherche d'emploi. Elles viennent de tous les coins du pays pour chercher de quoi payer leurs études pour l'année scolaire à venir. Cependant, ce phénomène renferme beaucoup d'obstacles qui peuvent freiner leurs études. 10h au quartier Amédahomé. Sous une chaleur accablante, des jeunes filles circulaient par petits groupes. Visages crispés, couvertes de sueur, ces dernières défilaient de ruelle en ruelle à la recherche

de boulot. Devant chaque maison, elles sonnent, espérant d'être embauchées. Elles s'y pointent et attendent avec impatience que la porte s'ouvre. Tantôt, la chance leur sourit, tantôt c'est le désespoir. Certaines qui ont la chance sont vite engagées tandis que les autres reprennent de plus belle leur parcours. A chaque minute qui passe, on sent le désespoir et la fatigue se lire dans leurs yeux. Vêlues en pagne et en tee-shirt pour la plupart, ces jeunes n'ont qu'une seule idée en tête, trouver coûte que coûte un travail. Pourtant, ces filles sont toutes des élèves dont la plupart sont entre la classe de Cm2 et la troisième se-

condaire, et elles viennent de l'intérieur du pays. « J'ai quitté le village pour venir à Lomé. Je veux travailler durant les vacances pour aider mes parents et préparer la rentrée scolaire. Je suis vendeuse de jus et je perçois chaque mois 15.000F ». C'est ce qu'a laissé entendre la jeune dzidzoè Amessi, élève en classe de Cm2. Partageant la même idée, Beauty, 12 ans, teint noire, commence à perdre de l'espoir. Après une semaine de recherche d'emploi, elle n'arrive pas à décrocher un boulot. « J'ai quitté mon village juste après mes compositions. Je pensais qu'avant l'arrivée des autres élèves, j'allais trouver du

travail mais jusqu'à présent, je n'y arrive pas. Actuellement, je commence à perdre espoir car le nombre de chercheuses d'emploi nécessite d'augmenter de jour en jour », a-t-elle déclaré.

Néanmoins, ces filles n'ont aucune idée sur les dangers qu'elles peuvent rencontrer à Lomé. Et ce qui est plus déplorable, la plupart d'entre elles n'ont que dix ou quinze ans. Ce qui fait sortir certaines mamans de leur réserve en optant pour une sensibilisation des parents et les oblige de ne pas laisser ces mineures venir à Lomé. Pour Irène Nènè, mère de famille, « c'est déplorable de laisser ces mineu-

res venir à Lomé car ces enfants n'ont encore rien dans la tête. En plus, la capitale est très dangereuse. On entend toujours parler à la radio des cas de viols, de disparition d'enfants, etc. Même si nous savons qu'elles ont de bonnes intentions d'aider leurs parents, c'est très risquer de venir en ville à cette âge ». Abondant dans le même sens, Akofa Dagbey, enseignante de son état, explique : « les vacances sont des moments de relax pour les élèves. Après neuf mois de dur labeur, ces élèves doivent se reposer, se divertir et faire des cours particuliers afin de mieux préparer l'année suivante ». Elle rajoute : « Je ne

suis pas contre l'idée d'aider leurs parents, mais je me soucie de leur avenir car elles peuvent tomber sur des gens mal intentionnés qui profiteront de leur innocence ».

La majeure partie des ces jeunes filles n'osent plus retourner chez elles après les vacances. Soit elles ont été engrossées, soit elles ont été détournées par l'argent ou la belle vie imposée par la période passée à Lomé. A force d'être toujours en contact avec l'argent, ces filles deviennent dépendantes de la belle vie ou de la mode qui sévissent dans la capitale. Ce qui explique le taux élevé d'abandon des jeunes filles à l'école dans les villages.

Lutte contre la torture au Togo

Le CACIT met à contribution les acteurs du droit

Du 26 au 28 juillet, un séminaire de formation a réuni les avocats, juristes, les agents du ministère de la Justice, de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et du ministère de la sécurité sur « l'utilisation des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention et la lutte contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants au Togo ». La rencontre a été initiée par le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT), l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT-TOGO) et l'Organisation mondiale contre la Torture (OMCT).

Cette formation répond au besoin de contribuer à la lutte contre l'impunité en général et à la prévention et gestion des cas de torture au Togo, en particulier. Durant les trois jours, il a été question d'expliquer aux participants les instruments de protection des droits de l'Homme sur le plan national comme international, de

manière à assister les victimes de torture. « La torture au Togo a diminué substantiellement au Togo mais au même moment où

d'autres cas comme étant des cas de torture. Mais si on doit faire l'état des lieux, nous devons affirmer qu'il y a encore de



nous disons qu'elle a diminué, il y a des formes nouvelles et aujourd'hui, avec la définition du code pénal qui est un peu plus large que la définition internationale, on est obligé de constater qu'il y a un peu plus de cas de torture mais qui ne sont pas forcément faits par les agents de l'Etat puisque la définition permet de désigner beaucoup

la torture au Togo un peu plus subtile, un peu plus caché peut-être, mais il existe toujours », a indiqué Spéro Mahulé, président du CACIT.

Le Togo est attaché à la promotion du plein exercice des droits fondamentaux de l'homme, au respect de la dignité bref, à la sauvegarde des droits individuels et collectifs. « Il serait

hypocrite, voire malhonnête de faire croire qu'il n'existait pas de cas de bavure dans nos lieux de détention pour les besoins de nos unités de police et de gendarmerie d'essées sur toutes l'étendue du territoire na-

tional étant si malaisé. Et le problème n'est pas particulier au Togo », a expliqué Kossi Egbétoryo, directeur de cabinet du ministère de la justice.

Sur cette question, selon lui, des conditions de détention dans les prisons, sous l'impulsion des

plus hautes autorités de l'Etat, des mesures se prennent en vue de les adoucir.

De 2014 à ce jour, 32 victimes de torture ont été prises en charge autant sur le plan médical, social que psychologique par le CACIT.

Santé/Fonds mondial contre le Sida, le paludisme et la tuberculose

30 % de taux d'absorption en Afrique de l'Ouest et du Centre

En Afrique de l'Ouest et du Centre, le taux d'absorption des subventions allouées est de l'ordre de 30 %, a informé Tina Draser, manager régional de l'Afrique de l'Ouest pour le Fonds mondial. Cette situation s'explique, d'après elle, par des facteurs exogènes et internes.

L'Afrique centrale, selon son manager régional, Caty Fall Sow, est aussi dans les mêmes chiffres. Sur les facteurs hors contrôle du fonds, il y a eu énormément de processus électoraux au cours des dernières années avec les changements au niveau des ministères de la Santé et des équipes de gestion des pays. Cela a un impact sur la mise en œuvre et l'absorption des financements. C'est également le



cas de la crise Ebola qui a affecté la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

En plus des questions liées aux crises politiques et sécuritaires, il y a aussi des facteurs internes liés surtout au démarrage des subventions avec l'identification et la

contractualisation des agents de mise en œuvre. « Nous avons, dans certains pays, des processus de passation de marché qui sont relativement lourds dans l'administration publique. Il faudra trouver des moyens d'aller plus vite », a affirmé Caty Fall Sow.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1331 DE LOTO BENZ DU 20 JUILLET 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 27 Juillet 2016 par la LONATO à son siège à Lomé et porte le N° 1332.

Lors du précédent tirage, c'est à LOMÉ, ADETA, BADOU, ATAKPAME et KARA que des gagnants de gros lots ont été enregistrés

En effet, dans la capitale, on a recensé deux lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA auprès des opérateurs 70223, 90024 et 60721.

Les points de vente 40124, 2158 et 20035 basés respectivement à ADETA, BADOU et ATAKPAME ont remporté chacun un lot de 500.000F CFA.

La ville de KARA n'est pas en reste avec un lot de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 10032 et 10031.

Deux chances de gagner s'offrent à toi cette année avec les tickets de la TCE 2016.

-1^{ère} chance: (Au grattage) tu peux gagner des lots en espèces allant de 200F à 500.000F CFA, des tickets remboursables et un voyage touristique en Côte d'Ivoire.

-2^{ème} chance (Au Tirage) garde la partie détachable de ton ticket et attend le grand tirage pour savoir si tu as gagné l'un des gros lots allant de 1.000.000F à 10.000.000F CFA.

N'oublie pas cette année tous les tickets participent au grand tirage régional qui aura lieu ce 29 juillet 2016 à Yamoussoukro.

Avec la TCE 2016, tu as deux plus de chances de gagner!

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!
BONNE CHANCE A TOUS!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1332 de LOTO BENZ du mercredi 27 Juillet 2016

Numéro de base

71 56 31 74 11



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE**
pour **Tous**
BAISSE
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes